

INTERPELLATION
de la députée Maria Oester-Ammann (CSPO) et cosignataires concernant la prévention
dans les écoles valaisannes (15.06.2005)
3.014

Il y a quatre ans, un groupe de travail auquel ont collaboré nombre d'enseignants a élaboré un programme d'éducation à la santé. Depuis lors, le silence radio règne, du moins dans le Haut-Valais. Nous prions le chef du DECS de fournir des informations sur l'état du dossier. Nous attendons également qu'un site soit sélectionné dans le Haut-Valais pour tester le dit programme d'éducation à la santé. Peut-on envisager d'introduire l'éducation à la santé pour l'année scolaire 2006/2007 ?

Sion, le 15 juin 2005
(11h50)

Maria Oester-Amman, députée (CSPO)
et cosignataires